



GRANDE PLAGES SURF-CLUB

Schéma Directeur 2022 - 2030
« Keep Paddling »



Table des matières

1 – INTRODUCTION	3
2 – LES AXES D’ENGAGEMENT	3
2.1 - la pratique sportive	3
2.2 - La pratique free.....	4
2.3 - le surf et la santé des biarrots	4
2.4 - La gestion de l'espace publique de la grande plage.....	5
2.5 – Sécurité	5
2.6 - la promotion des femmes dans notre sport et notre club	5
2.7 les actions pour la promotion de l'accès des handicapés pour surfer à la grande plage	6
2.8 - la coordination des missions avec les autres associations :	6
2.9 - les actions d'animation : compétitions et événementiel	7
2.10 - les actions éducatives : apport du surf dans la construction des jeunes.	7
2.11 - la protection de l'environnement de la Grande-Plage.	7
3 – L’ORGANISATION	8

1 – INTRODUCTION

Depuis sa création par Renaud Fabier en 1998, le GPSC a existé sous forme d'un club de copains passionnés de surf. Composé originellement de Biarrots qui habitaient près de la Grande, le club s'est agrandi au fil des années et s'est ouvert à tous.

Aujourd'hui le GPSC est ouvert à toute personne désirant pratiquer le surf dans un cadre associatif et sécurisé par la prise d'une licence fédérale.

Comptant aujourd'hui une grosse centaine de membres : anciens, jeunes, femmes, hommes il reste attaché à ses valeurs fondatrices : l'attachement à son spot, l'attachement à sa ville ; la défense du free surf, l'exigence pour soi, l'indulgence pour les autres.

En 40 ans le surf et la ville ont évolué. Biarritz est devenue une marque, le surf un sport et une économie de masse avec tous les dérives que cela entraîne.

Le GPSC fidèle à son éthique fondatrice, s'implique tous les jours dans la défense d'une pratique du surf, la plus large possible et dans le respect de la sécurité des usagers et de l'environnement de la Grande Plage.

C'est dans ce but qu'il se dote d'un Schéma Directeur qui formalise les axes de ses engagements présents et futurs et les actions qu'il mettra en place afin de les accomplir au côté des autres acteurs institutionnels qui veillent sur ce petit bout de continent :

- Les services municipaux, Les services de secours, Les autres clubs (surf, sauvetage, natation), les écoles, les écoles de surf

2 – LES AXES D'ENGAGEMENT

2.1 - la pratique sportive

Le surf est un sport de compétition : Le GPSC est affilié à la FFSS. Il délivre à ce titre des licences de pratique sportives. Le GPSC compte parmi ses membres :

Près de 100 licenciés dont plusieurs sont titrés :

- Lili Labadie : Championne de France de BodyBoard 2021
- Eric Graciet : Champion de Surf 2021
- Jérôme Blanco : Champion de longboard 2021

Fier de son palmarès et de son histoire, le GPSC continuera d'accompagner ses licenciés sportifs dans leur démarche de perfectionnement. Cet accompagnement a plusieurs aspects :

- Accompagnement pédagogique :
 - o Transmission de l'expérience des anciens
 - o Organisation de compétitions amicales pour entraîner les compétiteurs.
- Accompagnement logistique : libre accès aux installations mises à disposition du club (local, douches), aides pour les déplacements.

- Club de supporter : Les membres du GPSC sont présents pendant les évènements pour supporter leurs champions.
- Accompagnement financier : Aide à la recherche de sponsors.

Un(e) délégué(e) au sport est nommé pour assurer cette tâche : A définir

2.2 - La pratique free

Le free surf est inscrit dans l'ADN du GPSC. Il s'agit de pratiquer le surf sans autre objectif que le plaisir de la glisse, de la communion avec la mer. Le free surf est un espace de liberté qui aujourd'hui peine à trouver sa place sur un spot souvent surpeuplé. Pourtant, le free surf véhicule des valeurs de respect de soi, de respect de la nature, de persévérance, d'humilité, de dépassement qui sont autant de valeurs utiles dans le surf mais également dans la vie et que l'on peut mettre en œuvre quotidiennement dans sa vie familiale et dans sa vie citoyenne.

Jerry Lopez, un des plus mythiques surfers témoigne de cette vision dans une célèbre interview :

<https://player.vimeo.com/video/36695550?h=3e374e9629>

Le GPSC porte ces valeurs quotidiennement et les transmet à ses membres jeunes et moins jeunes afin que tous contribuent à évoluer dans un environnement où l'on respecte la nature et les autres, en tant que surfer mais aussi en tant que citoyen biarrot.

Comment développons-nous cet état d'esprit qui va être pour chacun un parcours très personnel ? Au GPSC c'est souvent l'exemple et la tradition qui sont la base de cette pédagogie :

- Prôner le dépassement en allant surfer en simple maillot de bain toute l'année comme le fait notre ancien président Thierry Durand.
- Rappeler quotidiennement des règles simples de respect :
 - Ne jamais lâcher sa planche quelle que soit la vague qui arrive
 - Ne pas aller au line-up tant qu'on ne sait pas faire un canard
 - Toujours laisser la place au surfer qui évolue
 - Toujours surfer avec un leash
- Passer de bons moments ensemble pour avoir la force de passer les mauvais tous seuls.
- Faire beaucoup avec peu.

2.3 - le surf et la santé des biarrots

Le surf c'est la santé. Une ville de surfers est une ville de gens en forme et de bonne humeur. Une des remarques que font souvent les visiteurs qui viennent à Biarritz c'est : les gens sont beaux.

Biarritz est une ville avec une forte proportion de personnes âgées. Mais la place des sports nautiques (et du sport en général) dans la vie quotidienne des biarrots en fait une ville de gens en bonne santé.

Le GPSC souhaite encourager la pratique du sport à tout âge et par tous. Il organisera ou s'associera à toutes les manifestations qui ont lieu à la grande plage dans le but de promouvoir la pratique de l'exercice physique par tous et en particulier des pratiques liés à la mer : natation, surf, bodysurf, bodyboard, marche aquatique.

2.4 - La gestion de l'espace publique de la grande plage

La grande plage est le lieu de convergence de tout Biarritz au moindre rayon de soleil. C'est un endroit unique où se côtoient toutes les générations, toutes les origines, toutes les cultures dans une promiscuité peu commune et sans occasionner de drame.

Les membres du GPSC sont quotidiennement sur ce site, ils sont souvent confrontés à ce qu'on appelle des petites « incivilités » (jets ou abandon de débris, pratiques inappropriées dans l'eau ou sur le sable).

Souvent ils ramassent les papiers ou le plastique jeté, parfois ils préviennent les autorités quand le cas le nécessite.

Le GPSC est conscient de la fragilité de la Grande Plage dans les grands moments d'affluence et il veille à sa façon pour pouvoir continuer à en profiter le plus librement possible dans le futur.

Le GPSC s'associera toujours aux efforts des institutions en charge de la gestion de la Grande-Plage pour en assurer l'utilisation la plus ouverte et apaisée possible.

Le président est directement en charge de cette mission importante en liaison avec les services municipaux y compris pour signer toutes conventions d'objectifs avec la mairie.

2.5 – Sécurité

Comme sur tous les spots de surfs, les membres du GPSC sont régulièrement amenés à venir en aide à des baigneurs en difficulté. Les surfers sont déjà derrière le line-up et ont de ce fait une position privilégiée pour arriver rapidement auprès d'un baigneur éloigné. De plus ils disposent d'un outil de flottaison qui permet à la personne en difficulté de se reposer en attendant les MNS.

Le GPSC encourage ses membres à suivre toute formation d'assistance et de secours aux personnes, et en particulier de pratiquer le sauvetage côtier.

Des actions de sensibilisation en ce sens auprès des membres et de leurs familles seront régulièrement menées en collaboration avec les institutions partenaires : Sécurité civile, BSC, MNS....

Le président est directement en charge de cette mission importante en liaison avec les services municipaux

2.6 - la promotion des femmes dans notre sport et notre club

Le surf a longtemps été un sport à majorité masculine. Les choses ont heureusement changé. Le GPSC souhaite favoriser le développement de la pratique du surf pour tout le monde et en particulier d'accueillir des membres féminines dans des conditions de confort minimale.

Dans cette optique et grâce à la toute récente mise à disposition d'un espace supplémentaire par la mairie, le GPSC va pouvoir dédier aux femmes et jeunes filles un espace vestiaire/douche. Ce qui est indispensable si l'on souhaite qu'elles puissent venir en toute liberté et intimité.

Nous constatons également une absence de représentation féminine dans les instances du club. Le GPSC s'engage à faire évoluer cet état de fait et à motiver ses membres féminines à postuler au CA et au Bureau pour les prochaines élections.

Une ou plusieurs représentantes du club sont nommées déléguées à cette mission : BC/FM

2.7 les actions pour la promotion de l'accès des handicapés pour surfer à la grande plage

Aujourd'hui peu impliqué dans cette cause, le GPSC souhaite conformément à sa vision d'une pratique de la plage, de la mer et du surf par tous développer des actions pour permettre à des personnes handicapées d'accéder au spot de la grande plage en toute sécurité.

De même que pour la plupart des actions que nous mettons en place cela se fera avec le concours des autres institutions présentes sur le site ainsi qu'avec les associations de handicapés qui voudront bien faire des expériences en ce sens. Un représentant du club est nommé délégué à cette mission : à définir

2.8 - la coordination des missions avec les autres associations :

Nos actions sont ancrées sur le site de la Grande-Plage, à ce titre elles ne pourront être efficaces que si elles sont faites en partenariat avec tous les acteurs qui partagent la gestion et l'utilisation du site.

Des relations et partenariats officiels vont être sollicités auprès des autres usagers :

- BSC
- Club de Natation/ piscine municipale
- BASC
- Ecoles de surf
- MNS
- Services municipaux (entretiens, espaces verts)
- Surf-Riders Foundation

Présent toute l'année au cœur du site, le GPSC ambitionne de se positionner comme coordonnateur opérationnel (sans usurper les prérogatives de chaque institution) pour les activités et évènements récurrentes ou exceptionnelles afin de permettre à tous d'avoir les meilleures conditions d'accès au sable et à la mer.

Il pourrait s'agir essentiellement d'assurer une fonction de centralisation des informations sur la vie du spot en provenance de diverses sources officielles ou associatives et de les mettre à disposition de tout le monde de façon pratique et condensée

Délégué à cette mission : A définir

2.9 - les actions d'animation : compétitions et événementiel

Destinées à animer la vie du club et à faire vivre le spot de la grande-plage toute l'année, ces actions allient le côté convivial à la promotion des autres missions du club.

Elles permettent également de financer les activités en fournissant l'opportunité de recruter des sponsors.

2.10 - les actions éducatives : apport du surf dans la construction des jeunes.

Toujours dans une optique de former des biarrots heureux en se basant sur les enseignements du surf.

C'est un axe de développement à long terme que le GPSC pourra mettre en œuvre une fois sa position et sa reconnaissance établie grâce aux actions qu'il aura mis en place.

Les possibilités sont diverses :

Intervenir en témoignant dans les écoles pour témoigner sur la pratique, l'environnement, les voyages au travers des observations que nous faisons en surfant tous les jours.

Accueillir les écoles et proposer des séances d'initiations au surf pendant l'école ou pendant les vacances.

2.11 - la protection de l'environnement de la Grande-Plage.

Le GPSC est encore une fois le témoin quotidien de ce que doit subir l'écosystème de la Grande-Plage :

Tempêtes, Affluences du 15 Aout, envahissement par la foule dès qu'il fait beau.

La grande plage reste un endroit de rêve grâce à un entretien quotidien par les services municipaux.

Le GPSC participe activement au maintien en état du site par

- Des actions d'information interne.
- Des actions de communication publiques
- Des actions de nettoyage régulière du site en association avec d'autres institutions sensibles à la question environnementale.

Un/Une déléguée est nommée à cette mission : à définir

3 – L'ORGANISATION

Pour mettre en œuvre ce projet, le GPSC s'appuie sur une organisation statutaire classique :

Le GPSC se réunit en AG annuelle et élit un CA de maximum 8 membres chargé de mettre en œuvre la politique du club et qui nomme en bureau exécutif dont la mission est d'assurer la représentation et la gestion opérationnelle et financière de l'association.

Afin de se donner les moyens de réussir un programme aussi vaste, une réflexion sur la gouvernance du club et notamment la façon d'inclure officiellement des fonctions de délégation de certaines missions pourrait être envisagée.

Cependant les modifications statutaires d'organisation sont souvent l'occasion de perturbations lourdes dans le quotidien d'un club. C'est pour cela qu'elles devraient être envisagées avec une certaine retenue et faire l'objet d'une réflexion par un groupe représentatif de tous les membres du club.

Dans un premier temps le fonctionnement institutionnel actuel suffira à assurer l'accomplissement des tâches de chacun. Et en particulier pour la nomination des délégués à chaque mission qui sera faite par décision du CA

Une réunion régulière du CA (à minima trimestrielle) et du bureau (à minima mensuelle) est instaurée afin de faire le point sur les dossier